

**Conseil économique et social**Distr. générale
19 février 2024Français
Original : anglais**Commission économique pour l'Afrique
Sixième Forum africain sur la science, la technologie et
l'innovation**

Addis-Abeba (hybride), 21 et 22 avril 2024

**Mise en œuvre efficace de solutions scientifiques et
technologiques innovantes pour renforcer le
Programme de développement durable à
l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous
voulons, de l'Union africaine, et pour éliminer la
pauvreté en Afrique****I. Contexte et mandat**

1. Le Forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable a été établi dans le cadre du Mécanisme de facilitation des technologies, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030). Le Forum mondial est organisé par le Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur la science, la technologie et l'innovation pour la réalisation des objectifs de développement durable, en collaboration avec un groupe de dix représentants nommés par le Secrétaire général et issus du secteur privé, de la communauté scientifique et de la société civile.
2. Ce forum mondial multipartite se réunit une fois par an, conformément au paragraphe 70 du Programme 2030, pour débattre de la coopération en matière de science, de technologie et d'innovation autour de domaines thématiques clés pour la réalisation des objectifs de développement durable. Il réunit toutes les parties prenantes concernées et leur permet ainsi de prendre une part active dans leurs domaines de compétence respectifs. Il permet également de faciliter l'interaction, la mise en relation et la constitution de réseaux et de partenariats multipartites entre les parties prenantes concernées pour recenser et examiner les besoins et les lacunes technologiques, notamment en matière de coopération scientifique, d'innovation et de renforcement des capacités.
3. Le Forum africain pour la science, la technologie et l'innovation a été institué par la Conférence des ministres dans sa résolution 961 (LI) du 15 mai 2018, dans laquelle elle a demandé à la Commission économique pour l'Afrique (CEA) de prendre, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine et d'autres partenaires, toutes les mesures nécessaires pour organiser régulièrement un forum multipartite sur la science, la technologie et l'innovation en guise de contribution aux travaux du Forum africain pour le développement durable.



4. Le premier Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation a eu lieu à Marrakech (Maroc) le 16 avril 2019, le deuxième à Victoria Falls (Zimbabwe), le 24 février 2020, le troisième à Brazzaville les 25 et 26 février 2021, le quatrième à Kigali les 1^{er} et 2 mars 2022, et le cinquième à Niamey les 27 et 28 février 2023. Le sixième Forum est organisé conjointement par la CEA, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Union africaine, le Ministère sud-africain des sciences et de l'innovation, avec des contributions de la Société africaine de recherche sur les matériaux, de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés, de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), du Consortium pour le génie biomédical africain et de l'Union européenne.

5. Le Forum est devenu aujourd'hui une véritable plateforme continentale d'analyse d'enjeux complexes et majeurs des sciences et des technologies, qui met en lumière les progrès réalisés dans ces domaines, encourage les jeunes à acquérir des compétences techniques et entrepreneuriales et instaure des partenariats et des alliances durables. Chaque année, plus de 800 représentants des États africains, des entités du système des Nations Unies, des universités, de la société civile, du secteur privé, des jeunes, des personnes handicapées et d'autres groupes marginalisés prennent part au Forum pour mutualiser leurs expériences et nouer des partenariats.

6. Depuis 2020, un camp d'innovation pour les jeunes est organisé dans le cadre du Forum. Des jeunes de tout le continent et d'ailleurs participent à ce camp d'entraînement pour collaborer à la conception et au développement de solutions innovantes et à l'apprentissage de nouvelles technologies, comme le prototypage rapide par impression 3D, la génomique, la robotique, l'intelligence artificielle et les nanotechnologies. Les participants sont formés à des concepts et compétences relatifs à l'entrepreneuriat.

II. Sixième Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation

7. Le sixième Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation se tiendra les 21 et 22 avril 2024, à Addis-Abeba et en ligne. Les participants examineront les objectifs de développement durable sélectionnés pour le forum politique de haut niveau pour le développement durable, à savoir l'objectif 1 (Pas de pauvreté), l'objectif 2 (Faim « zéro »), l'objectif 13 (Action climatique), l'objectif 16 (Paix, justice et institutions efficaces) et l'objectif 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs) – ainsi que les objectifs correspondants de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine.

8. La dixième session du Forum régional africain pour le développement durable se tiendra sur le thème : « Renforcer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063, et éliminer la pauvreté en période de crises multiples : mise en œuvre efficace de solutions durables, résilientes et innovantes ». Le sixième Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation aura ainsi pour thème : « Mise en œuvre efficace de solutions scientifiques et technologiques innovantes pour renforcer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine, et éliminer la pauvreté en Afrique ». En plus d'aborder les objectifs de développement durable devant être examinés et les objectifs correspondants de l'Agenda 2063, le Forum accordera une attention particulière au rôle des technologies émergentes dans la quête d'une prospérité partagée.

9. L’Afrique n’est pas sur la bonne voie en ce qui concerne l’objectif de développement durable n° 1 et il est peu probable qu’elle parvienne à éliminer la pauvreté d’ici à 2030 ou même d’ici à 2063. Par exemple, le nombre de personnes vivant dans l’extrême pauvreté dans le monde a baissé de 1,9 milliard en 1990 à 689 millions en 2018, tandis que le chiffre équivalent pour l’Afrique subsaharienne est passé de 283 millions à 433 millions au cours de la même période¹. La CEA estime que 546 millions d’Africains vivaient dans la pauvreté en 2022², soit environ la moitié de la population du continent. On estime que d’ici à 2030, environ 9 personnes sur 10 vivant dans l’extrême pauvreté dans le monde seront en Afrique³. Les niveaux actuels de pauvreté dans la région ne sont pas viables et peuvent alimenter les nombreux conflits internes et l’insécurité qui les accompagne et qui sapent l’état de droit et le respect des droits de l’homme sur le continent. Bien qu’aucune technologie ne puisse à elle seule réduire la pauvreté, la science et la technologie peuvent jouer un rôle important en améliorant l’efficacité de la fourniture de services aux pauvres, en surveillant les conditions de vie, en prédisant les crises imminentes dans les zones surpeuplées ou éloignées et en éclairant la prise de décision pendant les crises.

10. En ce qui concerne l’élimination de la faim, les estimations du nombre d’Africains sous-alimentés au début de 2023 varient entre 278⁴ et 283 millions⁵. En outre, il est triste de constater qu’environ 55 millions d’enfants africains souffraient d’un retard de croissance en 2022⁶. L’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO), la Commission de l’Union africaine, la CEA et le Programme alimentaire mondial (PAM) indiquent qu’il est peu probable que le continent respecte l’engagement pris dans la Déclaration de Malabo sur l’accélération de la croissance et de la transformation de l’agriculture pour une prospérité partagée et de meilleurs moyens de subsistance, à savoir mettre fin à la faim en Afrique avant 2025, ou les cibles de l’objectif de développement durable n° 2 avant 2030⁷. La science, la technologie et l’innovation peuvent contribuer à s’attaquer à certaines des causes profondes de la faim, telles que le changement climatique, la faible productivité, le manque de stockage des denrées alimentaires et les possibilités limitées de transformation des aliments, améliorant ainsi l’accès à des denrées alimentaires abordables, de qualité et nutritives.

11. S’agissant de l’action climatique envisagée dans le cadre de l’objectif de développement durable n° 13, la plupart des technologies nécessaires pour suivre une voie de développement à faible émission de carbone évoluent et mûrissent rapidement, et sont très prometteuses pour l’avenir. Les véhicules électriques – des voitures aux scooters et aux fauteuils roulants – se sont rapidement répandus ces dernières années et promettent de supplanter le moteur à combustion interne. Dans le même ordre d’idées, la gamme de technologies basées sur l’énergie solaire se développe rapidement, des fermes de panneaux solaires aux climatiseurs, réfrigérateurs et appareils de chauffage fonctionnant à l’énergie solaire. Bien que l’accent soit mis sur la réduction des émissions des systèmes alimentés par des combustibles fossiles, l’expansion des technologies

¹ Organisation des Nations Unies, Division de statistique, *The Sustainable Development Goals report 2021, extended report* (Rapport 2021 sur les objectifs de développement durable, rapport détaillé) (en anglais).

² CEA, *Favoriser la reprise et la transformation en Afrique pour réduire les inégalités et les vulnérabilités*, 2 février 2023.

³ Divyanshi Wadhwa, “The number of extremely poor people continues to rise in sub-Saharan Africa”, Banque mondiale, 19 septembre 2018.

⁴ Oxfam, “Over 20 million more people hungry in Africa’s ‘year of nutrition’”, 17 février 2023.

⁵ Banque africaine de développement, « Sommet Nourrir l’Afrique : la Banque africaine de développement prévoit d’investir 10 milliards de dollars pour faire de l’Afrique le grenier du monde », 26 janvier 2023.

⁶ Oxfam, “Over 20 million more people hungry in Africa’s ‘year of nutrition’”, 17 février 2023.

⁷ Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture, Commission de l’Union africaine, CEA et Programme alimentaire mondial, *Afrique – Aperçu régional de la sécurité alimentaire et de la nutrition 2023 : statistiques et tendances* (Accra, FAO, 2023).

à faible teneur en carbone crée toute une série de nouveaux secteurs, industries et produits qui n'étaient pas viables dans une économie basée sur les hydrocarbures. L'Afrique doit renforcer son savoir-faire scientifique, technologique et industriel afin de déployer le secteur émergent des énergies renouvelables ou d'y participer pleinement. Par exemple, le continent gagnerait à développer l'utilisation de l'énergie solaire, car non seulement l'électricité produite à partir de sources d'énergie solaire est aujourd'hui moins chère que l'électricité produite par des centrales au charbon, mais elle est également plus flexible, puisque des panneaux solaires de petite taille peuvent être déployés pour alimenter une seule maison, une école ou une communauté, ce qui fait de l'énergie solaire une solution idéale pour apporter l'électricité à une partie de la population africaine, dont un peu moins de la moitié n'avait pas accès à l'électricité en 2021⁸.

12. Si l'Afrique peut renforcer sa base scientifique et technologique et promouvoir l'esprit d'entreprise, elle aura la possibilité non seulement de réaliser ses ambitions en matière d'action climatique, mais aussi de créer de nouvelles industries plus vertes, créatrices d'emplois et de richesses. Le continent regorge de minéraux – tels que le cuivre, le cobalt et le lithium nécessaires aux systèmes d'énergie solaire et aux batteries - qui sont essentiels pour les innovations en matière de produits verts et de haute technologie, ainsi qu'un vaste potentiel de production d'énergie solaire, éolienne et hydroélectrique, entre autres formes d'énergie renouvelable. Sans un engagement en faveur de la transition vers les énergies renouvelables, les exportations africaines pourraient chuter de 150 milliards de dollars par an dans un contexte de décarbonisation rapide à l'échelle mondiale et de baisse des exportations de produits issus des combustibles fossiles. L'Afrique pourrait également perdre 25 milliards de dollars supplémentaires par an si le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'Union européenne – qui équivaut à une taxe sur le carbone émis au cours du processus de production d'un article importé dans l'Union européenne - est pleinement mis en œuvre⁹. Étant donné que de telles mesures sont susceptibles de se généraliser, l'Afrique devra non seulement supporter le poids de l'impact du changement climatique, mais aussi faire face à d'importantes barrières commerciales.

13. Cette vision des choses peut être modifiée, à condition que l'Afrique s'engage dans des secteurs et des industries nouveaux et émergents. Au Viet Nam, par exemple, un tarif de rachat généreux a permis de développer massivement la production nationale d'énergie solaire et, dans le même temps, le Gouvernement a encouragé la concurrence sur le marché de l'énergie du pays et offert des allègements fiscaux substantiels aux nouvelles entreprises produisant de l'énergie solaire pour alimenter le réseau national. En conséquence, environ 11 % de la demande vietnamienne d'électricité a été satisfaite par l'énergie solaire en 2022, ce qui a permis au pays d'économiser environ 1,7 milliard de dollars en importations potentielles de combustibles fossiles¹⁰. Dans le même ordre d'idées, le fabricant de véhicules électriques VinFast, basé au Viet Nam, a connu une croissance rapide entre 2018 et 2023 pour atteindre une capitalisation boursière de quelque 191 milliards de dollars, ce qui en fait le troisième plus grand fabricant de véhicules au monde selon cette mesure, derrière Tesla et Toyota ; l'entreprise a l'ambition de se

⁸ Banque mondiale, « Accès à l'électricité (% de la population) – Afrique subsaharienne », Données ouvertes de la Banque mondiale. Disponibles à l'adresse : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/EG.ELC.ACCS.ZS?locations=ZG> (site consulté le 10 février 2024).

⁹ Banque africaine de développement, "COP28: Africa could lose \$25 billion per year as new EU carbon tax comes into effect, warns African Development Bank's Adesina"(COP28 : L'Afrique pourrait perdre 25 milliards de dollars par an avec l'entrée en vigueur de la nouvelle taxe carbone de l'UE, avertit Adesina, de la Banque africaine de développement), 6 décembre 2023.

¹⁰ Rapid Transition Alliance, "Viet Nam's rapid rise to becoming a solar-powered State" (L'ascension rapide du Viet Nam vers l'énergie solaire), 25 janvier 2023.

développer davantage, avec des usines de fabrication prévues en Inde¹¹ et aux États-Unis d'Amérique¹². Plusieurs pays africains pourraient, en prenant résolument des mesures appropriées, favoriser une croissance similaire dans de nouvelles industries.

14. En ce qui concerne la paix, la justice et les institutions fortes, qui font l'objet de l'objectif de développement durable n° 16, l'Afrique est mal classée dans tous les indices liés à des domaines tels que la démocratie, la tolérance politique, la transparence, la corruption, l'inclusion des femmes et des jeunes dans la gouvernance et les droits de l'homme. La science, la technologie et l'innovation pourraient faire une différence positive dans bon nombre de ces domaines. Par exemple, l'utilisation de la blockchain pourrait améliorer la transparence, réduire la corruption et les coûts ; un autre exemple est que les médias sociaux peuvent donner une voix à ceux qui n'en ont pas. Cependant, la technologie peut également être utilisée de manière abusive, avec de graves conséquences. Les médias sociaux et l'intelligence artificielle sont devenus des outils de diffusion de fausses informations et de désinformations qui pourraient semer la division et saper la paix, tout en encourageant la discrimination et d'autres comportements criminels. Un exemple des effets à la fois positifs et négatifs de la technologie est que, si l'Internet a permis aux gens de travailler et d'entretenir des liens sociaux pendant les fermetures imposées en réponse à la pandémie de coronavirus (COVID-19), il a également alimenté des théories conspirationnistes sur le COVID-19 qui ont eu des conséquences désastreuses¹³.

15. C'est pourquoi il est important d'accorder une attention particulière à la mise en place et à la promotion d'institutions efficaces, responsables, inclusives et, par conséquent, dignes de confiance, qui sont responsables de la science, de la technologie et de l'innovation. La confiance dans la science est facilement ébranlée lorsque des institutions scientifiques de premier plan sont perçues comme utilisant la science de manière partisane ou intéressée, ou lorsque des scientifiques racontent des mensonges ou se livrent à des attaques personnelles contre leurs collègues. L'expérience de la pandémie de COVID-19 a mis en évidence la manière dont certains décideurs politiques ont cherché à instrumentaliser la science pour étayer certaines décisions, ce qui a encouragé de nombreuses personnes à se tourner vers les médias sociaux pour obtenir des informations. Peut-être en raison de la volonté de remettre en question les points de vue de ces décideurs politiques, y compris des chefs d'État et de gouvernement, des institutions telles que l'Organisation mondiale de la santé et les Centers for Disease Control and Prevention des États-Unis, ainsi que certaines personnes, par exemple l'ancien directeur de l'Institut national des allergies et des maladies infectieuses des États-Unis, Anthony Fauci, sont devenues des voix dignes de confiance¹⁴.

16. Les institutions responsables de la science, de la technologie et de l'innovation doivent également être inclusives. Actuellement, seul un tiers des chercheurs africains sont des femmes, mais la proportion varie considérablement d'un pays à l'autre. Sur les 23 États qui ont fourni des données sur la recherche et le développement pour le troisième rapport sur les

¹¹ Vin Group, "VinFast to build integrated electric vehicle facility in Tamil Nadu, India" (VinFast va construire une usine intégrée de véhicules électriques dans le Tamil Nadu, en Inde), 6 janvier 2024.

¹² Takafumi Hotta, "Vietnam's VinFast now world's No. 3 automaker as market cap surges" (VinFast, entreprise vietnamienne, est désormais le troisième constructeur automobile mondial, avec une capitalisation boursière en forte hausse), Nikkei Asia, 29 août 2023.

¹³ Daniel Romer et Kathleen Hall Jamieson, "Conspiracy theories as barriers to controlling the spread of COVID-19 in the U.S." (Les théories du complot, obstacles à la lutte contre la propagation du COVID-19 aux États-Unis), *Social Science & Medicine*, vol. 263 (octobre 2020).

¹⁴ Lynn Norment, "Rd. Anthony Fauci: a trusted and dependable voice during COVID-19" (Anthony Fauci : une voix digne de confiance et fiable pendant la pandémie de COVID-19), Commercial Appeal, 7 octobre 2020.

Perspectives de l'innovation en Afrique III, les femmes représentaient 10 % ou moins des chercheurs dans quatre pays, entre 11 et 20 % dans cinq pays et entre 21 et 30 % dans sept pays ; c'est seulement dans sept pays que plus de 30 % des chercheurs étaient des femmes. Dans le même ordre d'idées, les personnes âgées de moins de 35 ans représentaient plus de 50 % des chercheurs dans seulement trois des 12 pays pour lesquels des données ventilées par âge étaient disponibles¹⁵.

17. Les participants au Forum sur la science, la technologie et l'innovation exploreront certaines technologies émergentes et leurs modèles commerciaux, en mettant l'accent sur leur potentiel à avoir un impact significatif sur la mise en œuvre réussie du Programme 2030. Le Forum constituera également une plateforme pour recenser et examiner les besoins technologiques et les vides institutionnels, présenter des solutions innovantes, des outils et des méthodologies d'élaboration des politiques, et lancer des partenariats et des initiatives pour exploiter et déployer la science, la technologie et l'innovation afin d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs correspondants de l'Agenda 2063.

III. Thème

18. Le thème du sixième Forum sur la science, la technologie et l'innovation, « Mise en œuvre efficace de solutions scientifiques et technologiques innovantes pour renforcer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine, et éliminer la pauvreté en Afrique », a été choisi dans le but à la fois d'aborder les objectifs de développement durable mentionnés plus haut et de renforcer les capacités et les compétences en matière de science, de technologie et d'innovation, de sorte que ces capacités et compétences puissent servir de moyens efficaces pour mettre en œuvre les deux programmes. Pour un pays africain disposant d'une faible capacité de recherche et de développement, d'un petit nombre d'entreprises à forte intensité de connaissances et d'une base industrielle limitée, le succès de l'exploitation de la science, de la technologie et de l'innovation peut dépendre de nombreux facteurs. Ces facteurs incluent la question de savoir si les secteurs économiques - tels que les produits pharmaceutiques, les technologies de l'information et de la communication et l'automobile - sont le moteur du développement de la science, de la technologie et de l'innovation ou, à l'inverse, si la science, la technologie et l'innovation sont le moteur du développement économique par le biais de l'intelligence artificielle, de la fabrication de puces, des services médicaux, de la bioscience et d'autres secteurs d'avant-garde.

19. Dans ce contexte, la CEA :

a) A soutenu la conception de programmes d'études de premier et de deuxième cycle pour des cours sur les matériaux avancés et la nanotechnologie, l'intelligence artificielle, la chimie et la fabrication pharmaceutiques, et l'ingénierie biomédicale, qui sont à la disposition de toutes les universités intéressées ;

b) A lancé l'Alliance pour les universités entrepreneuriales en Afrique afin d'encourager l'innovation et l'esprit d'entreprise dans les secteurs à forte intensité de connaissances ;

c) A lancé les laboratoires Origin de recherche et d'innovation, un pôle d'installations qui sert de plateforme continentale pour la résolution de problèmes, la mise à l'échelle et la production de connaissances ;

¹⁵ Agence de développement de l'Union africaine-Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, *Perspectives de l'innovation en Afrique III (AIO-2019)*, (Johannesburg, 2019).

d) A publié le *Guide pour la conception et la mise en œuvre de politiques en matière de science, de technologie et d'innovation : projet de cadre (Science, Technology and Innovation Policy Design and Implementation Guide: Towards a Framework)* ;

e) S'est jointe au Programme pilote mondial sur les feuilles de route relatives à la science, à la technologie et à l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable, de l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies pour la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable.

20. La CEA dirige également les travaux dans des domaines tels que l'identité numérique, le commerce numérique, la transformation numérique, la cybersécurité et la gouvernance de l'internet. À cet égard, la CEA a créé le Centre africain de recherche en intelligence artificielle (Caria), au Congo, et soutient la création du Centre africain de coordination et de recherche en cybersécurité, au Togo, et d'un Centre d'excellence africain en sciences, technologies, ingénierie, arts et mathématiques, au Rwanda. La CEA aide ses membres à élaborer des stratégies et des politiques de transformation numérique, à encourager les femmes à acquérir des compétences numériques grâce au camp de codage pour les filles connectées en Afrique, et à faire entendre la voix de l'Afrique sur la scène mondiale à l'occasion du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) et du Forum africain sur la gouvernance de l'Internet.

IV. Objectif

21. L'objectif général du sixième Forum sur la science, la technologie et l'innovation est de procéder, au niveau régional, au suivi et à l'examen des progrès réalisés depuis le cinquième Forum, afin de définir les mécanismes et les mesures que les pays peuvent mettre en œuvre pour intensifier leur action, faciliter l'apprentissage entre pairs et promouvoir des solutions transformatrices visant à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs de l'Agenda 2063. Ces mécanismes et mesures comprennent notamment ce qui suit :

a) Assurer, au niveau régional, le suivi et l'examen de la mise en œuvre des messages et mesures clés recommandés par le cinquième Forum ;

b) Servir de plateforme d'apprentissage entre pairs et d'échange de données d'expérience, d'approches, de bonnes pratiques et d'enseignements, pour accélérer la réalisation des objectifs du Programme 2030 et des aspirations de l'Agenda 2063 ;

c) Recenser les opportunités, les lacunes et les défis technologiques, ainsi que les vides institutionnels, dans l'objectif de stimuler l'innovation et le développement ;

d) Définir des mécanismes réalistes de collaboration et de mise en relation pour renforcer, aux niveaux régional et international, les partenariats et les investissements dans la science, la technologie et l'innovation, et accélérer la mise en œuvre des deux programmes ;

e) Déterminer les moyens d'accélérer la croissance d'une science inclusive et accessible, et d'une éducation inclusive et accessible, étant donné que 2024 a été désignée par l'Union africaine comme « Année de l'éducation » et qu'elle marque également le début de la Décennie internationale des sciences au service du développement durable (2024-2033).

V. Format

22. Le sixième Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation comportera les activités, les concertations de haut niveau, les tables rondes et les manifestations phares suivantes :

a) Au moins quatre tables rondes de haut niveau seront organisées entre hauts responsables gouvernementaux, ministres, chefs d'entités du système des Nations Unies et chefs d'entreprises, recteurs d'université et directeurs d'organismes de recherche et de technologie. Les tables rondes interactives mettront l'accent sur des questions générales et transversales et sur des orientations stratégiques, notamment les possibilités et les leviers de transformation, les partenariats, les engagements, les actions et autres mesures visant à accélérer la mise en œuvre ;

b) Au moins cinq tables rondes seront organisées, au cours desquelles les intervenants analyseront les progrès accomplis dans la réalisation du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, notamment en ce qui concerne les objectifs spécifiques examinés par le Forum régional africain pour le développement durable et par le forum politique de haut niveau pour le développement durable. Ces tables rondes évalueront la contribution de la science, de la technologie et de l'innovation aux progrès déjà réalisés et proposeront les mesures qui s'imposent pour amplifier l'impact de la science, de la technologie et de l'innovation dans le cadre des initiatives visant à réaliser les objectifs de développement durable. Toutes les tables rondes pourront inclure des présentations sur des questions clés et un échange sous forme de débats publics visant à encourager des interactions libres ;

c) Plusieurs séances et manifestations spéciales seront organisées par la CEA et ses partenaires pour apporter des informations aux participants au Forum. Il y aura notamment un camp d'entraînement pour les jeunes sur la propriété intellectuelle, sur les normes, l'éthique et la sécurité dans la recherche-développement, l'innovation et les affaires, une manifestation sur le programme d'innovation de l'Union africaine et de l'Union européenne, et un camp d'entraînement sur la science, la technologie, l'ingénierie, les arts et les mathématiques.

VI. Produits attendus

23. Le sixième Forum devrait déboucher sur les produits suivants :

a) Un rapport du sixième Forum, qui alimentera les travaux du Forum régional africain pour le développement durable et du forum mondial de collaboration multipartite qui se tiendra à New York ;

b) Les documents finals issus des séances et manifestations spéciales comme le camp d'entraînement des jeunes ;

c) Un guide général sur des initiatives spéciales comme les laboratoires Origin de recherche et d'innovation et l'Alliance pour les universités entrepreneuriales en Afrique, et sur la croissance de ces initiatives.

VII. Résultats escomptés

24. Le sixième Forum est spécifiquement conçu pour promouvoir la collaboration, la diffusion de la technologie et de l'innovation, et l'intensification des initiatives politiques et opérationnelles visant à accélérer la contribution de la science, de la technologie et de l'innovation à la réalisation du Programme 2030. Les principaux résultats tangibles et intangibles du Forum seront les suivants :

- a) Mise en place d'arrangements de collaboration et de partenariats entre les universités africaines et leurs partenaires en Afrique et ailleurs ;
- b) Mise en place, en collaboration avec des partenaires, de plateformes pour l'échange d'informations sur la recherche, les financements, l'innovation et les institutions, en vue d'accélérer le transfert de technologies, la collaboration et la cocréation entre partenaires clés de la science, de la technologie et de l'innovation en Afrique ;
- c) Augmentation du nombre de partenariats et du volume de la collaboration pour consolider les arrangements institutionnels relatifs à la science, à la technologie et à l'innovation afin de stimuler la mise en œuvre des politiques et d'améliorer les mécanismes de financement qui ont été mis en place ;
- d) Exploration et partage d'idées pour un mécanisme visant à encourager l'engagement de la diaspora en Afrique.

VIII. Participants

25. Le sixième Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation réunira des représentants des États Membres africains de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des représentants de la Commission de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement, des communautés économiques régionales, de la société civile, d'organisations commerciales et professionnelles, d'institutions universitaires et de recherche, des entités du système des Nations Unies, d'autres institutions et organisations internationales, et des partenaires de développement.

IX. Langues de travail

26. Les travaux du Forum se dérouleront en anglais et en français, avec des services d'interprétation simultanée dans les deux langues.

X. Dates et lieu

27. Le sixième Forum se tiendra les 21 et 22 avril 2024, à Addis-Abeba.

XI. Personnes de contact

28. Pour toute demande de renseignements, prière de vous adresser à :
- Asfaw Yitna, Assistante principale de recherche à la CEA (yitna@un.org)
 - Martiale Zebaze Kana, Chef de l'Unité science du Bureau régional de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour l'Afrique australe (m.zebaze-kana@unesco.org)

- Samuel Chigome, Président de la Société africaine de recherche sur les matériaux (Africa Materials Research Society) (SChigome@bitri.co.bw)
 - Mmampei Chaba, Directeur de la coopération multilatérale et avec l'Afrique, Ministère sud-africain des sciences et de la technologie (Mmampei.Chaba@dst.gov.za)
-